

## CONSEIL MUNICIPAL DE BEUVRON-EN-AUGE

Séance du lundi 5 septembre 2022

### Présents

M. Jérôme BANSARD, Maire  
Mme Béatrice GRANGE-LECOMTE, 1<sup>ère</sup> Adjointe ; M. Jean-François MOREL, 2<sup>ème</sup> Adjoint  
Mme Mélanie HERVE ; Mme Dominique CLERGET ;  
M. Marc CHAZELLE ; M. Eric WETTERWALD-VERMUGHEN ;  
M. Alain GAYET ; Mme Elisabeth SAUTY de CHALON ;  
M. Jean-Jacques CAMPION

### Absent excusé

M. Samuel HAREL (donne procuration à M. Jérôme BANSARD jusqu'à son arrivée à 19h55)

\* \* \* \* \*

La séance est ouverte à 19 heures par M. Jérôme BANSARD, Maire de Beuvron-en-Auge, après qu'il a été constaté que le quorum était atteint

### Le Conseil municipal

**Désigne** à l'unanimité M. Jean-François MOREL comme secrétaire de séance ;

**Adopte** à l'unanimité le Compte-rendu de la séance du 20 juin 2022 ;

**Adopte** à l'unanimité la délibération demandant la contractualisation sur 2 ans de l'Aide aux petites communes rurales (APCR +), sollicitée auprès du Département pour les projets d'aménagement de la Commune ;

**Adopte** à l'unanimité la délibération approuvant le devis pour l'abonnement permettant l'utilisation de l'application mobile PanneauPocket pour l'information des habitants de la Commune ;

**Adopte** à l'unanimité la délibération approuvant l'intéressement de M. Eric Favre, nouveau régisseur de la régie de recettes des camping-cars ; cet intéressement se fera sur les mêmes bases qu'avec les régisseurs précédents, soit 2 € pour chaque nuitée ;

**Adopte** à l'unanimité la délibération autorisant le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour la tenue de l'enquête publique sur le projet de déclassement du Chemin des Hauts-de-Villers des voies communales et l'autorisant à désigner M. Michel Ozenne comme commissaire enquêteur chargé de conduire l'enquête publique, sa mission se montant à 686 € ;

**Adopte** à l'unanimité la délibération approuvant l'adhésion de la Commune de Colombelles au Syndicat départemental d'énergies du Calvados (SDEC) ;

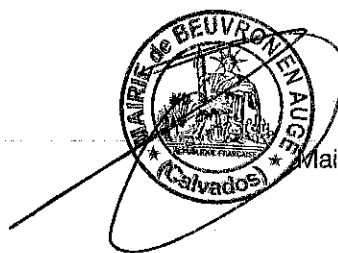
**Prend connaissance et débat** des communications suivantes :

- M. Jean-François MOREL, Conseiller communautaire représentant de la Commune à N.C.P.A, présente le compte-rendu d'activité de la Communauté de Communes :
  - Point de collecte des ordures ménagères : les bacs jaunes supplémentaires ont été livrés ; il reste à remplacer certains bacs jaunes qui n'ont plus de couvercle et à remplacer les bacs de collecte du verre ;
  - Collecte des encombrants : depuis le 1<sup>er</sup> septembre, N.C.P.A organise un service de collecte des encombrants à domicile et gratuit, avec la ressourcerie de l'association "l'Auguste Recycleur-Bâtisseur" qui valorise les objets en les rénovant, les réparant, les relookant, leur donnant ainsi une deuxième vie. Le rendez-vous peut être pris de différentes manières : par téléphone au 07 65 69 95 02 (du lundi au vendredi de 9h à 12h) ; sur la plateforme dédiée : [www.auguste-recycleur.fr](http://www.auguste-recycleur.fr) ; par mail à [auguste.recycleur-batisseur@hotmail.com](mailto:auguste.recycleur-batisseur@hotmail.com) ;

- Retour sur la saison d'été 2022 : avec beaucoup de touristes et le retour en nombre des visiteurs étrangers, les commerçants ont plutôt bien, voire très bien, travaillé, ce dont M. Jérôme BANSARD se félicite ;
- Retour sur les animations de l'été : Nuit romantique, Nocturne poétique, Salon des antiquaires, Repas de l'association ASPECT, Brocante, toutes ces animations - organisées par la Mairie, le Comité des fêtes et ASPECT - ont recueillis un franc succès. Le Conseil municipal s'en félicite et remercie tout particulièrement tous ceux qui ont participé à leur organisation ;
- Point fait par M. Jérôme BANSARD et Mme Béatrice GRANGE-LECOMTE sur la préparation de la Fête du Cidre du 23 octobre. Comme ce sera la cinquantième édition coïncidant avec les 40 ans des "Plus beaux villages de France", une solennité particulière sera donnée à cette édition. Actuellement, ce sont 32 exposants locaux qui ont donné leur accord pour participer, ce jour-là, au Marché du terroir. Celui-ci mettra en valeur diverses productions : pommes, produits laitiers, ostréiculteurs, maraîchages, miel, laine mohair, tisanes, plants de thés, cosmétiques à base de pépins de pommes etc... Des jeux en bois géants seront installés pour les enfants. Des photos des plus beaux villages normands seront également exposées sur les grilles de l'Espace des métiers d'art. Enfin, un orchestre et une piste de danse seront installés sur la place Michel Vermughen ;
- M. le Maire évoque, comme il l'avait déjà fait lors de la précédente séance du 20 juin, le lancement d'une réflexion sur l'évolution, à compter de 2023, des conditions de l'occupation pérenne du domaine public par les commerces ayant le droit d'installer une terrasse sur le trottoir au droit de leur commerce. M. Jérôme BANSARD va proposer aux commerçants et riverains de la place Michel Vermughen de les rencontrer le 19 septembre : un compte-rendu sera fait de cette réunion et envoyé à tous les membres du Conseil municipal, avant que celui-ci en débattenne et prenne une décision lors d'une prochaine réunion ;
- Point sur la sécurité dans le Bourg : le Maire a été interpellé par certaines personnes sur la vitesse parfois excessive dans le Bourg. Cette question va être étudiée dans le cadre des projets d'aménagement de la Commune et des solutions vont être proposées pour y remédier, dans l'optique d'être pérennes à moyen terme ;
- La SAUR a effectué des remboursements sur certaines factures d'eau de la Commune, pour un montant de près de 1 200 € ;
- A la chapelle de Clermont, des travaux doivent être envisagés pour assurer le drainage des bas de mur qui sont très humides et éviter ainsi la stagnation des eaux qui fragilise les murs. La porte d'entrée de la chapelle devra également recevoir une nouvelle lasure. Enfin, en septembre, une nouvelle clôture va être installée à l'entrée ;
- Devant la réaction de certaines personnes sur l'entretien du cimetière, M. Jérôme BANSARD tient à préciser que cet entretien est assuré de manière régulière, même si chacun doit s'habituer à ce que le traitement ne soit plus fait par les engrais chimiques ;

La séance est levée à 20h15

Jérôme BANSARD



Maire de Beuvron-en-Auge